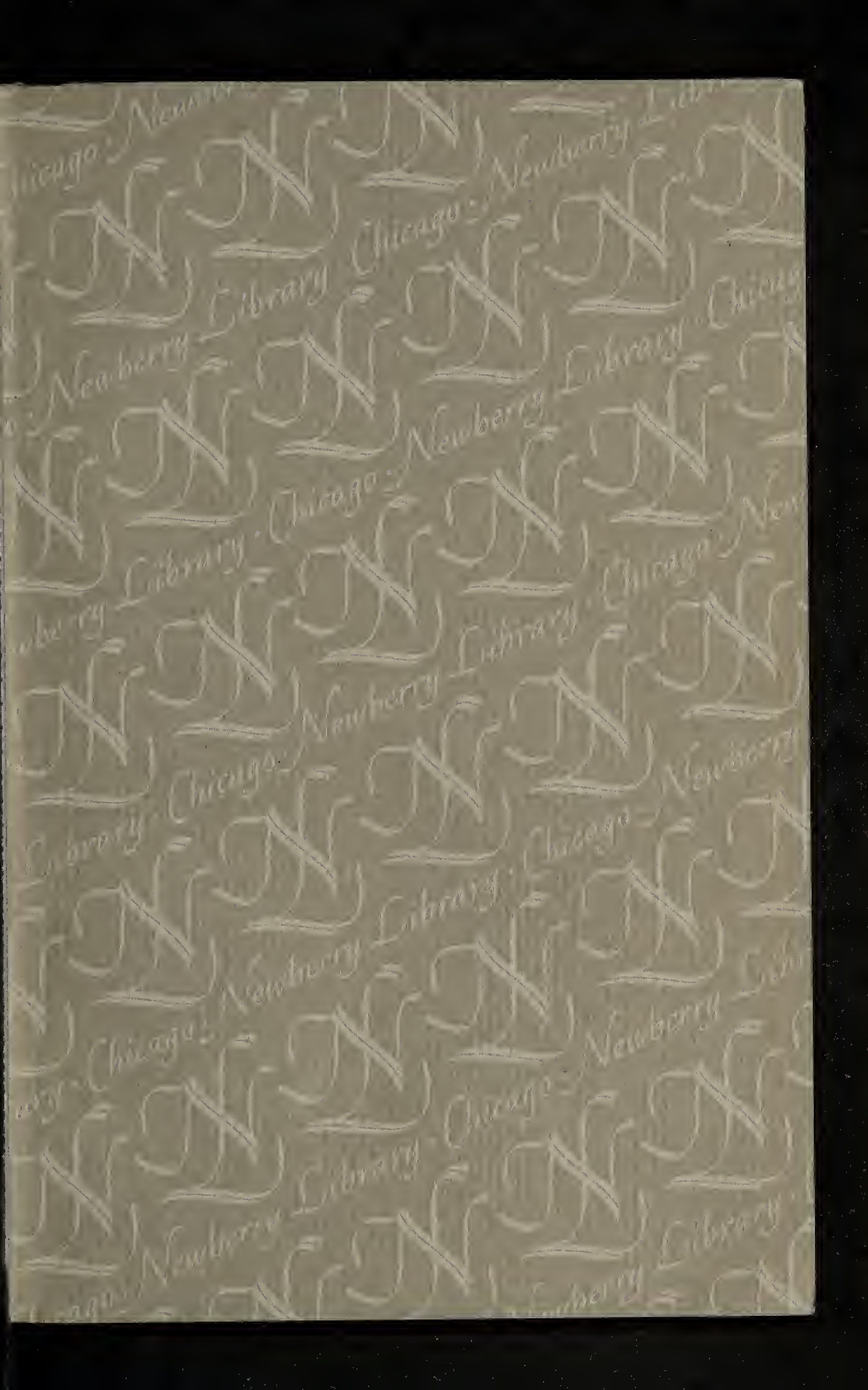

Newberry Library · Chicago

LE RESTABLISSEMENT de l'Estat.



EN FRANCE,

Chez le bon François, à l'Enseigne de l'Escharpe blanche.

M. DC. XVIII.



AV ROY.

SIRE,

TOVT ainſi que les Poëtes, qui ont eſté tenus par les Anciens comme Prophetes, en leurs fables Mythologiques racontent: que les Dieux n'admettoiét iamais la Fortune en leurs conſeils, par ce qu'ils deliberoient de toutes choſes auec prudence & circonſpection, ſans vouloir rien donner au ſort, ny au haſard : De meſme il ſemble que voſtre Maieſté qui eſt l'image viuante du vray Dieu, n'ait voulu pas apporter moins de ſoing & de

ſageſſe en la conduicte de ſes affai-
res, C'eſt pourquoy il luy a pleu
l'annee derniere, conuoquer de
toutes les Prouinces du Royaume
vn bon nombre de ſes plus nota-
bles ſeruiteurs, afin que ſecondans
les fidelles & genereux Conſeils
des graues perſonnages, qui reſi-
dent d'ordinaire aupres d'elle, les
reſolutions qu'on prendroit pour
le ſalut de l'Eſtat, pour la gloire &
ſplendeur de voſtre couronne fuſ-
ſent tant plus ſolẽnelles & authen-
tiques. C'eſt auſſi le propre des
Roys qui regnent, non comme vn
Caligule, mais cõme vn Salomon
de vouloir ſe cõmuniquer à leurs
ſubiects, ainſi que faict le pere à ſes
enfans, par ce que le commande-
ment eſtãt iuſte de la part du Prin-
ce, l'obeiſſance en eſt tant plus
prompte & volõtaire du coſté des

peuples. Aussi à ce esté sur ceste celebre Assemblee que nous auons ietté les yeux, comme sur les Dieux tutelaires de la Patrie, & desquels soubs vos heureux auspices, nous attendons toute nostre felicité: Mais ne plus ne moins que le sage Medecin auant que d'ordõner des remedes, s'enquiert curieusement de la cause de l'indispositiõ du malade, & considere quel est son tẽperament: Ainsi aù prealable que de consulter du moyen de releuer vn Estat panchãt, lequel on veut garẽtir de sa ruine, il n'y à point de mal de mediter quelle a esté sa vigueur par le passé, & quelle est à present sa debilité, afin de le restaurer & luy redonner ses premieres forces.

Pourtant, à l'imitation des Geographes, qui par vn seul poinct marquent de grandes Regiõs dans

la carte, ie repreſenteray à voſtre Maieſté, comme auec vn ſimple crayon, quel a eſté le cours des affaires du Royaume durant ſept ou huict annees. Elle conſiderera dõc, s'il luy plaiſt, que lors que nous perdiſmes le plus valeureux Roy du mõde HENRY LE GRAND, VOSTRE PERE (d'immortelle memoire) nous viſmes comme enſeuelir en meſme tombeau tout le bon-heur de la France, ainſi que les Thebains diſoient auoir perdu la gloire de leur Republique en la mort d'Epaminondas: Mais noſtre infortune euſt eſté encore plus grande, ſi en ceſte calamité publique, la Royne, voſtre tres honoree Dame & Mere, n'euſt pris les rénes de ceſte Monarchie, & qu'acceptant la Regence du Royaume en voſtre minorité, elle n'euſt rele-

ué nos courages abbatus & estonnés d'vn si funeste accident. Le premier soing donc qu'eut ceste sage Princesse au plus fort de sa douleur & lors que ses yeux fondoient tous en larmes, ce fut de rendre les derniers honneurs deus à vn si grand Monarque, n'espargnant aucune chose pour la pompe & somptuosité de ses funerailles, toute l'Eglise rompant le Ciel de vœus & de prieres pour le salut ne son ame. Ce deuoir ainsi religieusement accomply, & ne voulant par modestie donner à son seul sens la conduicte des affaires de l'Estat, elle se resigna comme entre les bras du conseil, & de la prudence des mesmes ministres dont ce grand Roy s'estoit tousiours vtillement seruy. Si bien que suiuant ses derniers desseins, elle employa genereuse-

sceours de Iuliers.

ment au ſecours des Princes vos Alliez, les armes qu'on auoit leuees à cet effet. Et quant au dedans du Royaume elle taſcha d'abord, & pour chef-d'œuure de contenir vn chacun en deuoir, y obligeant tous les Grands & la Nobleſſe particulieremēt, tant d'vne que d'autre Religion, par des ſurcrois & augmētations de biēs-faicts, pluſieurs meſmes receuans de ſa main liberale le fruict de leurs longues eſperances. D'autre part le ſoulagemēt du pauure peuple luy fut ſi recommandé qu'elle le deſchargea d'vne ſomme notable, & pour le payement des tailles, & pour l'impoſt du ſel, auec ſuppreſſion de tous les aduis dōnés à la foule du public. Et ſemblable à la colombe ſans fiel & ſans rancune elle fiſt du bien à telles perſonnes qu'elles euſt peu deſdaigner ſi

elle

elle l'euſt voulu. Ce fut meſme lors qu'elle recueillit gracieuſement vn Prince de voſtre ſang, le comblant de toutes ſortes de gratifications, apres ſon retour des pays eſtranges où il ſe retira durant ſa volontaire diſgrace. Tout en fin fut ſi ſagemẽt conduict par la prudence incomparable de ceſte grande Princeſſe que noſtre crainte fut conuertie en aſſeurance, l'apprehention d'vn mal à aduenir, eſtant plus grande que le coup qu'on en receut. Non contente d'vne ſi profonde paix par tout le Royaume, elle s'entretint touiours en bonne vnion, & correſpondance auec tous les Princes vos voiſins, meditant dés-lors l'eſtroicte alliance de ces deux illuſtres couronnes de France & d'Eſpagne, afin que par le proiect de deux mariages tant deſirez des

gens de bien, l'Estat n'ayant rien à redouter au dedans, ny au dehors la tranquilité publique en fust tant mieux affermie. Ainsi ses louables deportemẽs luy faisoient iustement meriter le tiltre auguste de MERE DE LA PATRIE, comme elle s'honore de la glorieuse qualité de MERE DE VOSTRE MAIESTÉ. Ce calme ce bon-heur dura à la France les années six cens dix, vnze douze & treize: Mais en l'année suiuãte, comme si l'esprit de diuision eust esté jaloux & enuieux de nostre longue prosperité, & comme si les hommes estoient aussi impatiens à joüir de leur repos qu'ils se donnent d'inquietude à souffrir du mal, cet esprit de diuision dy-je, ietta la pomme de discorde entre vos subiects, quelques vns empruntans tels pretextes que bon leur

ſembla, pour en murmurant rendre odieuſe l'adminiſtration des affaires, tant en la perſonne de celle qui en auoit le legitime gouuernement qu'à l'endroit des Miniſtres qui la ſeruoient auec toute ſorte de ſincerité. Ce fut lors que ceſte genereuſe Princeſſe fiſt tout ce qui luy fut poſſible pour coniurer la tempeſte qu'elle voyoit s'eſleuer, & preferant la douceur de ſa clemence à toutes les rigueurs d'vne iuſte vẽgeance qu'elle pouuoit prendre de deux Prouinces rauagées, elle r'appella ces Meſſieurs par des moyens gracieux & fauorables, aymant mieux faire largeſſe de l'argent, & des charges du Royaume pour leur contentement, que d'eſpandre la moindre goutte de leur ſang. Ce brazier eſteint, on ne ſe priſt garde que les eſtincelles en

Traicté de S. Menehou en l'Annee 1614.

parurent encores du costé de Poictou, & de la Bretaigne, oú ceste Princesse assistée de vos fidelles seruiteurs, fist voir la face de vostre Maiesté, laquelle comme vn Soleil leuant, dissipa soudain ces nuages, tout s'y conuertissant en amour, & en obeissance. De sorte que retournant en triomphe dans vostre ville capitalle, les Estats generaux louans & admirãs puis apres en toutes ses parties la conduicte d'vne si heureuse Regence qui auoit ainsi conserué la blancheur de noz Lys, supplierent tres-humblement vostre Maiesté, (laquelle les loix du Royaume declaroient lors Maieur) d'auoir pour agreable, que comme le plus sage Roy qui à iamais esté au monde fist dresser vn Trone à sa Mere au pres du sien, qu'ainsi ceste sage Princesse continuast de vous

Voyage de Poitiers & Bretaigne.

aſſiſter, afin que fortifié de ſes Conſeils, il y euſt touſiours plus de dignité & d'authorité au maniement des affaires publiques, ou elle auoit acquis tant d'hõneur & de reputation.

Voyage de Bordeaux en l'annee 1615.

Quelques mois apres & le temps de l'accompliſſement des Alliances s'approchant, voſtre Maieſté ſe porta ſur la frontiere, ou donnant à l'Eſpagne vn gage precieux de voſtre affection, vous en reçeuſtes en eſchange vn de ſi hault pris, que la France, voire toute la Chreſtienté, à ſuiet de s'en eſiouïr: Mais il y eut durant ceſt eſloignement quelques vns de vos ſubiets, qui par de nouueaux mouuements troublerent la feſte de ces glorieuſes Alliances. Tels y eut lors, qui oublians ce qu'ils doiuent à leur Souuerain, fauoriſerent ce ſouleuement par

Aſſemblee de Nyſmes

declaration publique. Toutesfois la Royne voſtre bonne Mere, ne ſe pouuant laſſer de leur faire du bien, & de les traiter gracieuſement, n'eſpargna de rechef choſe quelcõque pour nous acheter la paix, la dépenſe de ceſte guerre là, outre la ruine des peuples, montant à plus de ſeize milions, tant pour les frais des armées du Royaume, que pour faire retirer les Eſtrangers qu'ils auoient appellez à leur ſecours, la violence deſquels fut ſi débordée, qu'il eſtoit bien plus facile de leur commander vne meſchanceté, que de les empeſcher de la commettre. Chacun neãtmoins beniſſoit Dieu de veoir la France en eſtat de reſpirer quelque repos à l'aduenir: Mais tout ainſi que les corps qui ſortent d'vne longue maladie, ont peine de ſe rauoir: De meſme ce pauure

Traicté de Loudun.

Royaume ſe vit encore à la veille d'vne faſcheuſe recheute. Ce qui obligea voſtre Maieſté par le ſage Conſeil de la Royne ſa Mere d'aller au deuant d'vn mal naiſſant, & d'empeſcher qu'vn des Princes de voſtre ſang ne pretaſt plus l'oreille à la ſeduction du mauuais Ange, qui iuſqu'alors l'auoit touſiours porté à tant de diuers mouuemens (voſtre Maieſté & ſon conſeil n'ignorant pas toutesfois le temps de luy redonner ſa liberté lors qu'il en ſçaura mieux vſer.) I'eſtime auſſi que ſemblable à ce bon Empereur, il ne deſire pas meſmement que nous priõs Dieu pour ſa proſperité, ſinon qu'entant qu'elle ſera vtile à la Republique. Ce remede ainſi appliqué n'eſtancha pas tellement la playe, qu'il n'arriuaſt encores quelques mouuemens, qui obli-

En l'annee 1616.

gerent l'Eſtat de mettre des armées en campagne pour venger l'iniure que le pauure peuple ſouffroit dãs ces vacarmes. Nous viſmes lors, ce que peuuent les forces du Royaume bien commandées, & miſes en bonne main, tant elles ſe rendirent formidables de toutes pars: tant cõtre les iniuſtes armes des mal cõtens

plainte de ceux de la Rochelle.

& ligeurs, que contre les Chriſtodins, Puritains, & Zelotes, Pretẽdus reformez, de la Sinagogue des Iuifs, & du coſté qu'on les croyoit eſtre cõme inuincibles, furent tellemẽt relancés par vn genereux Deffenſeur de la foy, qu'il à faict veoir qu'on les peut refrener tout autant de fois qu'ils ſe porteront à la deſobeiſſance.

En l'annee 1617.

Sur ces confuſions voſtre Maieſté eut aduis que deux perſonnes eſtrangeres, qui eſtans comblées en France de toute ſorte

de

de biens & d'honneurs, s'estoient tellement aueuglées en leur ambition, qu'abusant du pouuoir & de l'authorité qu'elles auoient en ce Royaume, s'estoient rendues tellement odieuses, qu'on les estimoit estre la seule cause de toutes nos calamitez. Aquoy vostre Maiesté, comme vn Hercule vengeur sçeut genereusement remedier, ces deux creatures ainsi enyurées de leur fortune, estant vn eternel exemple à tous Fauorits des Roys, pour leur apprendre de se comporter auec telle modestie qu'ils n'encourent iamais les tristes euenemens d'vne haine publique. Car naturellement (dit Tacite) les hommes voient de mauuais œil l'auancement de ceux qui ont esté leurs esgaulx, s'ils ne tiennent regle & mesure en leur prosperité.

Apres la cheute de ces Phaëtons, apres leurs cendres espanduës, vos-

tre Maiesté à recueilly fauorable-
ment tous ses subiects prosternez à
ses pieds, comme à des Autels de
refuge, & montant sur son Trone,
elle à voulu mettre le sceptre en sa
seule main, pour regir ses peuples
à l'aduenir, Non que toute la Frãce
ne recognoisse que ceste grande
Princesse vostre tres-honoree Da-
me & Mere, n'a seulement manqué
que par exez de bonté, en departãt
ses biens faicts à des personnes si
peu capables de mesnager leur bon
heur, & non par aucune mauuaise
affection qu'elle ait iamais euë en-
uers cest Estat, pour le salut duquel
elle à souffert tant de veilles tant de
trauaux, tant de chaleurs, tant de
froidures, tant d'ennuis, tant de
soucis, tant de fascheries, tant d'im-
portunitez, tant de malueillances,
tant de haynes, tant de medisances,

tãt de calõnies & d'impostures, n'ayant iamais plaint ce qu'elle à peu faire pour le contentement de tous les bons François qui ont recouru à sa faueur, encores que quelques vns ne l'ayent pas recogneu comme ils deuoient. Elle n'a mesme iamais reputé pour ses ennemis, que ceux qu'elle croyoit, ou qu'on luy persuadoit n'auoir pas les intentions droictes & bien portees a la paix du Royaume. Il y a aussi plusieurs gens de bien, SIRE, qui l'ont fidellement assistée, ayans tousiours fait vostre seruice soubs ses commandemẽs, Tels mesmes y a-il, qui ayãs eu de l'accez aupres de ces Estrangers n'ont iamais pẽsé de faire chose indigne de bons seruiteurs sur l'ignorance qu'ils auoient des derniers desseins dont on les à chargez, & pour lesquels nous voyons au-

iourd'huy leur memoire condānée Surquoy ceux qui les ont seruis & suiuis pourroient faire la mesme excuse que fist iadis vn Gentilhomme Romain, apres la fin tragique de Sejanus, l'vn des plus grands fauorits de l'Empereur Tybere.

Il ne nous appartient point (*disoit il*) d'estre si curieux que de vouloir iuger du merite de ceux que vous esleuez par dessus les autres, n'y de rechercher les raisons pourquoy vous le faictes. Les Dieux vous ont donné comme au souuerain Arbitre de la terre la puissance de commander, & nous ont reserué la gloire de vous obeyr. Nous nous arrestons seulement à considerer ce qui est deuant nos yeux, comme sont les grandes fortunes de ceux que vous comblez de richesses, que vous auancez aux honneurs, & que vous faictes si puissans qu'ils agrandissent ou ruinent tous ceux qu'il leur plaist. Lesquelles qualitez ont esté si eminentes en Sejanus, que personne ne le peut nier Quant aux pensées & resolutions secrettes des Princes, outre qu'il n'est point permis de les sonder, il est mesme perilleux. Dauantage ce n'est pas chose dont on puisse estre aisement esclaircy. Ne vous ressouuenez point du iour que Sejanus à

esté tué, mais de seize ans entiers, durant lesquels nous auons fait la court à Satrius & Pomponius, & qu'on tenoit à grande faueur d'estre cogneu de ses affranchis, & de ses portiers. Quoy donc fera t'on point de difference entre nostre iustification & le crime de ceux qui ont trempé en ses attentats? Certes nostre deffence ne doit auoir rien de commun auec la leur. Que l'on punisse les conspirations qui ont esté faictes contre l'Estat & contre la personne du Prince: Mais (ô Cesar) quant à l'amitié, & à l'honneur que nous luy auons porté, vous & nous semblablement en deuons estre absoubs par vn mesme arrest.

On voit par la comme les Courtisans suiuent volontiers la faueur, sur tout quand le Prince ne voit plus ses affaires, ny ses seruiteurs que par les yeux des Fauoris, le mesme Autheur qui rapporte ceste histoire, remarquant encores que le Senat fist eriger vn Autel à la Clemence, & vn autre à l'Amitié, y mettant dessus les images de l'Empereur, & celles de Seianus aupres, ce qui augmenta (*dit il*) son arro-

gance, voyant des gens ainſi publiquement abandonnez à vne abiecte & honteuſe ſeruitude. Qui euſt donc penſé faillir en approchant des perſonnes que les plus grands du Royaume recherchoient, nul n'ayant eſté leur ennemy qui n'ayt faict au prealable profeſſion d'amitié auec elles?

L'eſtat des affaires ainſi depeinct ſans déguiſement, voſtre Maieſté peut veoir que la France à eu deux faces depuis le lamẽtable decez du GRAND HENRY voſtre Pere, la premiere à eſté veritablemẽt heureuſe & floriſſãte, tant que vos ſubiets ſe ſont maintenus en paix & en obeiſsãce. Car il y auoit lors du bien pour tous, la Royne voſtre Mere grãdement bonne, pouuant gratifier vn chacun ſans retranchement quelconque de ſes liberalitez accouſtumées. L'autre face à eſté rude, triſte & eſpineuſe, par ce que

vos deniers ſaiſis, vos receptes eſpuiſées, l'eſpargne du feu Roy s'eſtant tarie en deſpences extraordinaires, que l'Eſtat à eſté contrainct de ſupporter: & vos peuples ruinez par tant de miſeres qu'on leur à fait ſouffrir, il à eſté force que ceſte main liberale ſe ſoit reſtreſſie en ces dernieres années, ou le mal à eſté ſi violent, qu'il à ſurmonté les remedes: Non que ce que i'en repreſente à voſtre Maieſté ſoit par forme d'Apologie en faueur de la Royne voſtre tres honoree Dame & Mere, laquelle n'en à nullement beſoing, Car cõme Princeſſe grandement pieuſe, elle peut dire auec l'Apoſtre: Ma gloire, eſt le teſmoignage que me rend ma conſcience, d'auoir cheminé au monde en ſimplicité de cœur, & ſincerité ſelon Dieu. Elle peut dire encores comme ce Prince Romain, qu'elle ne crainct point la mal-veillance des hommes pourueu qu'elle ait ſeruy à l'Eſtat, & que la memoire

de ſes actions ſera le vray Temple de nos cœurs, & les eternels monuméts de ſa vertu.
Elle n'a donc point beſoing d'autre Apologie, non plus qu'il n'eſt neceſſaire de vous coniurer par ſes entrailles de luy rendre l'amour & la reuerence que vous luy deuez, tant elle à de ſuiet de ſe loüer de voſtre amitié, & du gracieux traitement qu'elle reçoit de voſtre Maieſté, laquelle auſſi continuant en ce deuoir, attirera ſur ſon Chef la benediction du Ciel, & la louange des hommes, l'exemple d'vn grand Roy eſtant ſi conſiderable qu'a voſtre imitation, il n'y à mere dans le Royaume, qu'il ne ſoit cherie & honoree de ſes enfans. Ceux (*dit Xenophon*) qui oublient les bons offices de leurs Parents, à peine recognoiſſent ils iamais en autruy le ſeruice qu'on leur rend.

Or puiſque la cauſe de nos malheurs eſt ceſſée en ces deux victi-

mes d'expiation, & que toutes nos discordes ciuilles sont noyees & esteintes dans leur sang, nous auons suiet d'esperer, SIRE, que nous verons soubs la douceur de vostre Empire toutes choses tellement restablies, que comme vn Historien disoit, que l'ordre de la discipline politique auoit comme son Temple dans Athenes: Ainsi nous verrons la France ne ceder en splendeur à Monarchie qui soit au monde. Et parce, que ce seroit vouloir esclairer le Soleil auec vn flambeau, que d'ozer dire son aduis de ce qui est necessaire à la restauration de ce Royaume, vne si celebre Compagnie, ayant esté l'annee derniere aupres de vostre Maiesté, il me suffira de luy auoir representé l'Estat du malade, & d'auoir montré comme par ses

propres exez, il est descheu de sa premiere vigueur. Ce à donc esté à ces Messieurs vrays zelateurs du bien public, de luy appliquer les remedes qu'ils ont iugé luy estre les plus salutaires. Ce sera par la respectueuse liberté de leurs Conseils qu'ils seconderont les bonnes intentions de vostre Maiesté pour faire fleurir en France autant que iamais la Religion & la Iustice. Ces deux Vierges seront assises chacune sur leur Tribunal, se tenās par la main & se baisant en perpetuelle concorde, sans que le Prince des tenebres ny ses supposts, sous quelque pretexte que se soit apporte iamais aucune diuision entre la iurisdiction spirituelle, du chef de l'Eglise & l'authorité temporelle des Roys. Vous donnerez à la Religion de bons Pasteurs, qui edifi-

ront vos peuples, & par l'exemple de leur vie, & par l'eminence de leur ſçauoir. La Iuſtice auſſi par la-qu'elle ſeule les Roys regnent vrayement abſolus, aura des Miniſtres incorruptibles, ſur leſquelz la paſſion, l'amour, la hayne l'argent ny l'auarice n'auront nulle puiſſance pour enuelopper l'innocent auec le coulpable. La rigueur de la Loy ſera temperée par voſtre clemence, le repentir & les larmes du criminel eſtant quelquefois acceptees pour ſupplice & chaſtimẽt de ſon delict. Ce ſera par les meſmes aduis de ces dignes Perſonnages que vous rendrez aux Lettres leur ancien luſtre, afin que cheriſſant les Muſes, voſtre regne ne ſoit pas vn regne Gothique, ou l'on ne face diſtinction entre le ſçauoir & l'ignorance. Vous redonnerez auſ-

ſi ſon premier honneur, à la diſcipline militaire, afin que voſtre bras puiſſamment armé protege les bons, les pacifiques, & ſoit la terreur des perturbateurs du repos public. Et par ce que recompenſer la vertu, eſt proprement la ſemer au monde, & induire vn chacun à la ſuiure pluſtoſt que la Fortune, ce ſera par le bon aduis de ces Ariſtides, que vous apporterez tant d'ordre & de meſnage en vos Finances, qu'elles ſuffiront, & pour en faire du bien à ceux qui le meritent, & pour en eſpargner, de peur qu'eſtant quelquefois obligé à des deſpences extraordinaires vous ne ſoyez conſtrainct de ſurchager vos peuples de nouueaux impoſts. Bref, SIRE, comme on diſoit que l'empereur Vitellius n'auoit point de plus grand ennemy que ſon

ventre: Ainſi toute ſorte de luxe eſtant dommageable à vn Eſtat, vous ordonnerez des Loix ſumptuaires, qui feront viure vos ſubiects en toute frugalité. Et encores qu'il ſoit beaucoup plus facile de louer la forme d'vn Eſtat parfaictement eſtably que d'en rencõtrer vn tel: Si eſt-ce que conſultant ces Oracles ſur toutes vos affaires, & n'embraſſant que le conſeil des plus ſages, vous ferez de ce Royaume, non vne Republique de Platon où tout ne conſiſtoit qu'en idées: mais ce ſera vn corps animé, qui agira par ſes reſſors, & ou toutes choſes s'obſerueront inuiolablement comme elles auront eſté reſoluës ſous voſtre authorité, afin que nous ne ſoyons ſemblables à ces Grecs Atheniens, qui ſcauoient le bien, & ne le faiſoient pas. Telle-

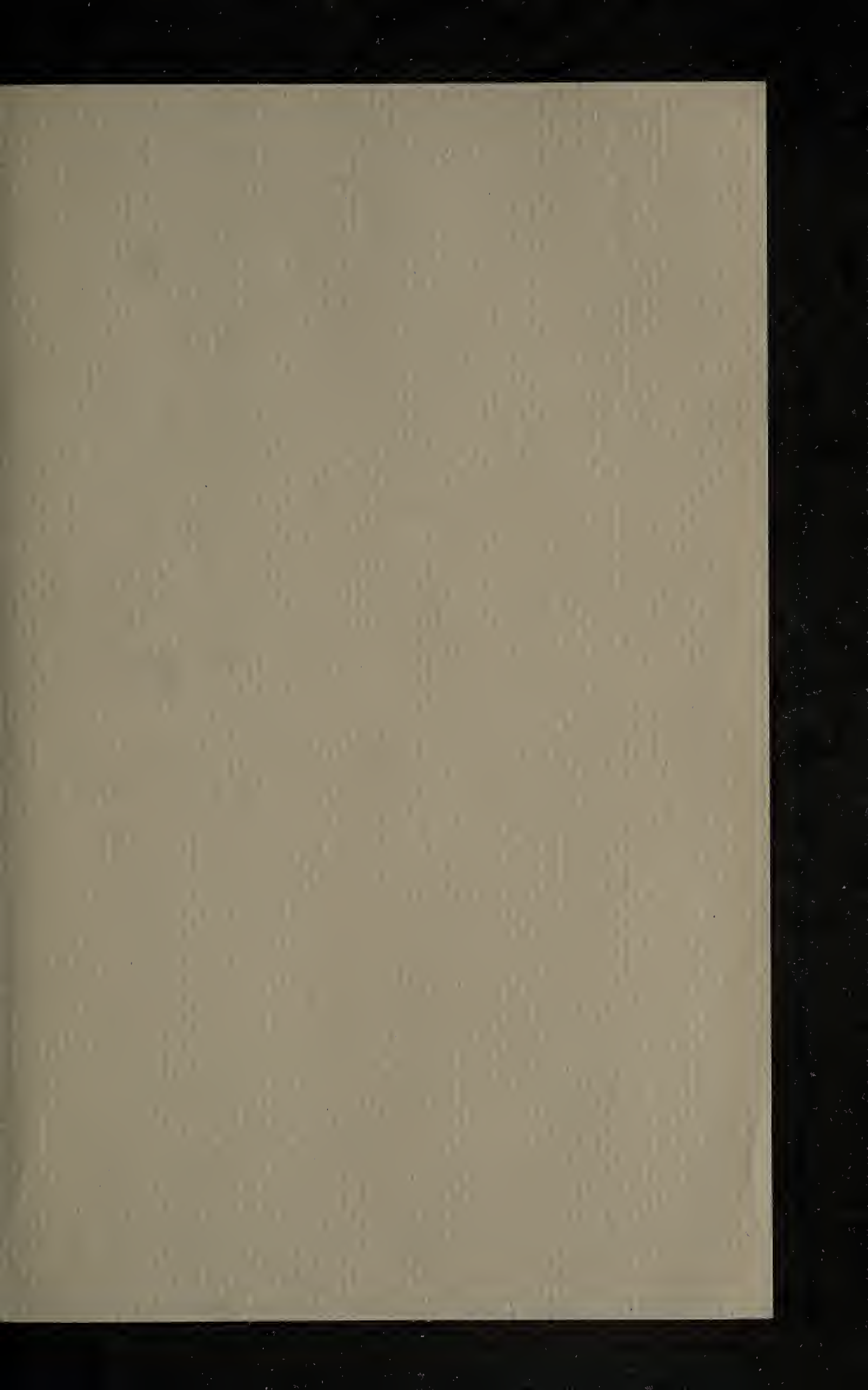
ment qu'en ceſte felicité & reſtauration d'Eſtat, nous pourons dire de voſtre Maieſté, ce que les Macedoniens diſoient à la louange d'Alexandre, apres la mort de Philippes, que la perſonne du Pere eſtoit ſeulement changée & non ſa vertu.
Laquelle nous auons veu reluire en voſtre Maieſté quaſi des voſtre naiſſance, comme l'ayant apportee des le ventre de voſtre, incomparablemẽt bonne Mere, Et non cõtant de toutes leſdites vertus paternelles, vous vous eſtes auſſi de vous meſmes orné & paré de toutes celles qui ont ſignalé vos predeceſſeurs (les tiltres & ſurnoms deſquels ils ont eſté couronnés apres leurs decez ſe rencontrãt en vous) Car vous eſtes, SIRE, tout grand comme Charlemagne, tout debonnaire comme ſon fils, vous eſtes

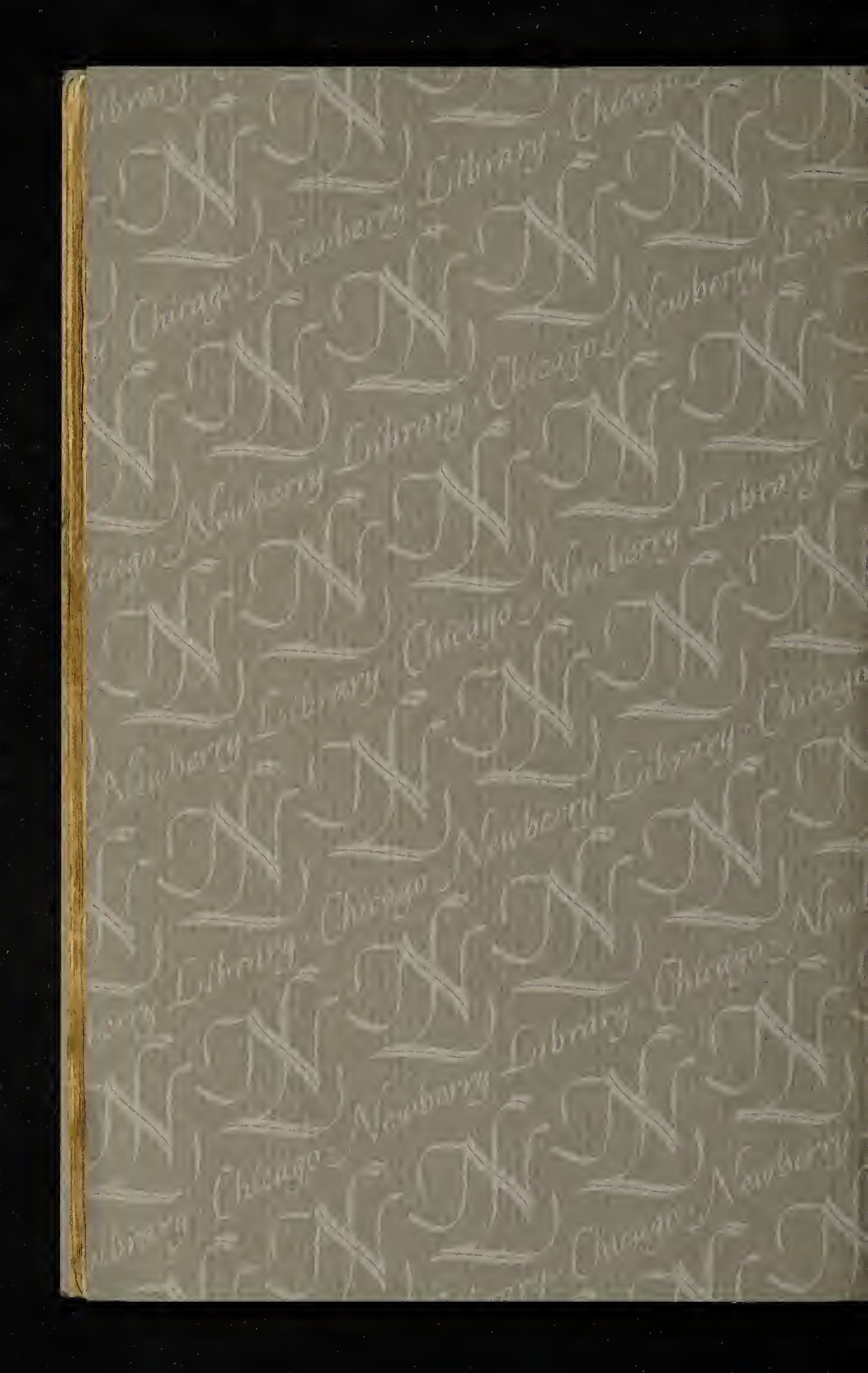
tout Auguste, tout Conquerant, & de plus vous estes DIEV DONNE, vous estes Bel, vous estes Sage, vous estes Victorieux, en fin vous estes le Pere du peuple, & en vostre bas aage vous vous estes desia acquis le nom de IVSTE ET DE PIEVX, il ne restera plus, qu'apres vostre decedz vous meritiez le nom duquel l'Eglise baptise & beatifie les bien-heureux vous mettant à la Kyrielle & au nombre des Saincts, afin que la France se puisse deuotieusement & religieusement vanter, apres auoir eu deux de ses Rois S. le grãd Roy Charlemagne, & le iuste & pieux S. Louys, qu'il y a vne troisiéme couronne que Dieu vous garde, afin que puissies dignement meriter le sainct nom de S. LOVYS-MAIGNE, laquelle Couronne vous est asseurement

promiſe de la part du grand, Dieu en portant à l'imitation de ſes deux Rois ſaincts, vos predeceſſeurs, vos patrons & protecteurs, vos armes, outre mer & en la terre Saincte contre les infidelles & barbares, & nommemét contre celuy qui blaſphemant contre la Maieſté Diuine & Humaine, vſurpe le tiltre de grand Seigneur, au meſpris de Dieu des Roys & Princes Chreſtiens, l'honneur deſquels il foule aux pieds auec cruels & barbares traictement qu'il leur faict en la perſonne ſacrée de leurs Ambaſſadeurs.

FIN.






Newberry Library · Chicago